

À propos de discipline

Autor(en): **E.v.E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **61 (1916)**

Heft 10

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-339818>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos de discipline.

Est-il permis encore de se livrer, en public, à des réflexions sur la discipline ?

Sujet battu, rebattu, piétiné, si j'ose dire.

Et cependant, paraît-il quelque part deux lignes sur cette question, aussitôt, dans tous les « coins à soldats » où sont lues ces deux lignes, ce sont de nouvelles discussions, de nouveaux commentaires, se clôturant d'ailleurs presque toujours en désaccord parfait.

J'en parle *de auditu*.

De auditu aussi, je connais certaines confusions qui se produisent fréquemment entre exégètes de la discipline.

Rien de moins précis que l'acception donnée à ce mot partout où on le cite.

Il est cependant d'allure bien militaire et devrait bénéficier, semble-t-il, de cette précision qui est vertu militaire. Néanmoins que de fois prend-on pour la discipline la... — comment dirai-je ? — la manière de s'en servir ! C'est confondre la loi avec la façon dont le juge l'applique.

En effet, qu'est-ce que la discipline ?

C'est un ensemble de règlements, un ensemble de lois. C'est aussi la soumission à ces règlements, à ces lois. Rien d'autre !

Qu'est-ce que la discipline dont nous nous occupons ici plus particulièrement, la discipline militaire ?

C'est tout simplement l'ensemble des règlements auxquels sont soumis, dans un pays, tous les individus faisant partie de son armée.

Ceci bien posé, il est évident que ces règlements peuvent changer d'une nation à l'autre. Pas nécessairement, toutefois. Et l'on peut très bien admettre l'hypothèse de la similitude de ces règlements, de la similitude donc de discipline, dans des armées différentes. Et rien ne s'opposerait, dans ce cas, à la

similitude, par exemple, de la discipline française avec la discipline allemande.

* * *

Mais voilà. Ce n'est pas cela qu'entendent habituellement les commentateurs « des disciplines ».

Ils veulent parler, le plus souvent, de la forme, des formes sous lesquelles est appliquée la discipline, selon les nations.

De là les confusions signalées plus haut.

Imaginons les règlements textuellement semblables dans les armées française et allemande. En résultera-t-il que ces règlements seront suivis semblablement dans les deux armées ? Que l'obéissance à cet ensemble de lois sera exigée sous la même forme de l'une et de l'autre troupe ? Non. C'est ici, précisément, qu'intervient la différence racique. Au fond, la discipline militaire diffère peu d'un pays à l'autre. Mais ce qui varie, c'est la façon de s'en servir, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Et ces modalités si diverses, si opposées souvent, ne sont plus discutables comme le seraient des disciplines diverses ou opposées.

Il s'agit, en effet, d'une chose moins facile à modifier qu'une loi, qu'un règlement : il s'agit d'un esprit, d'un caractère de race, profond et fortement ancré dans l'âme des individualités de même origine. Un vieux dicton populaire affirme qu'« il faut honorer les saints comme on les connaît ».

Tous les psychologues, les pédagogues (les pédologues, s'il faut employer les termes dont ils aiment se servir) tous savent qu'il faut user de méthodes différentes d'éducation et d'instruction selon les dispositions intellectuelles et morales des sujets à diriger.

Evidemment, à l'armée, où le temps manque un peu, où le nombre des sujets à éduquer à la fois est trop considérable, où les caractères individuels sont déjà trop marqués, et sont trop diversifiés, à l'armée il est impossible de conformer la méthode aux aptitudes personnelles de chaque recrue. D'ailleurs, il faut avouer que l'on n'exige habituellement pas des instructeurs une perspicacité psychologique bien développée leur permettant de saisir ces finesses, et je ne crois pas m'avan-

cer trop en disant qu'ils ne se soucient guère, en général, de psychologie ni de pédologie.

A n'en pas douter, il y a là une lacune, un assez grave défaut d'organisation d'où dérivent beaucoup de conséquences regrettables. De là, par exemple, provient l'existence d'un déchet assez considérable tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue moral, déchet que l'on pourrait réduire dans de très fortes proportions par l'usage de méthodes d'instruction et d'éducation plus rationnelles.

Mais revenons à nos moutons.

Néanmoins, il est patent qu'en masse, les méthodes d'instruction, les méthodes d'application de la discipline, si elles ne varient pas avec chaque individu, varient de pays à pays. Instinctivement, sans préoccupation scientifique, les instructeurs ont appliqué, en gros, les modes d'éducation adéquats au caractère général de la race. On ne conduit pas de la même façon un soldat allemand, un soldat français, un italien, un belge.

Le premier, par exemple, n'admettra bien l'autorité que si elle est exercée, non toujours mais en moyenne, par un supérieur extrêmement distant de lui, à la voix sèche et sévère, au geste bref et menaçant. Le dernier, tout en sachant qu'il doit obéir, aime à être commandé par un chef qui n'oublie point qu'il est un homme, comme son inférieur, qu'il doit donc traiter celui-ci en homme et non en fauve à dompter ou en machine inconsciente, par un chef dont le regard soit bienveillant, les paroles amènes.

La première façon, cassante, s'impose par la force, par la frayeur. La deuxième, sereine et patiente, s'impose par le sentiment de sa nécessité et par le respect raisonné.

Dans le premier cas, l'homme obéit par crainte et dans une inconscience relative. Dans le dernier, l'homme obéit avec cœur, avec ardeur. Il sait que son obéissance est un élément obligé du succès ; il sait que sa force physique est le complément nécessaire de la conception intellectuelle du commandement. Il obéit en regardant en avant, et non en bombant le dos vers l'arrière. Il est conscient de sa tâche.

* * *

Des partisans de la première méthode vous vanteront, dès la première objection, tous les avantages de la correction de l'exécution des mouvements d'ensemble, de la marche, de l'alignement, etc., correction à laquelle ils n'espèrent arriver que par un « drill » outrancier.

Il y aurait à dire sur l'importance relative de la susdite correction dans l'éducation totale d'un soldat. Nous toucherons ce point tantôt. Mais qu'il soit permis, auparavant, d'exprimer cet avis que l'on peut arriver à des résultats suffisants, dans l'exécution des mouvements individuels ou des mouvements d'ensemble, sans qu'il soit pour cela nécessaire de recourir à des méthodes brutales. L'on en trouve la démonstration évidente dans des armées où ces méthodes ne sont pas en honneur (je pourrais évoquer à l'appui de ceci l'appréciation du colonel Feyler sur les troupes belges), et mieux encore, peut-être, dans les sociétés de gymnastique.

Dans ces dernières, on ne peut recourir à des procédés d'instruction dont la trop dure sévérité où l'inhumanité auraient vite fait de décourager les membres libres du club et d'amener la dissociation. N'est-ce pas, cependant, là que l'on obtient, au point de vue de la correction, de l'instantanéité, de la simultanéité, de la perfection des mouvements de tous genres, les résultats les plus complets, les plus admirés des connaisseurs? Et remarquons que l'on peut arriver à cette perfection en s'adressant même à des enfants dont l'attention et la volonté sont pourtant moins développées que celles de jeunes gens en âge de servir.

Remarquons aussi que l'on y arrive en consacrant à cette éducation un temps infiniment moindre que les longues heures habituellement consacrées au « drill » par les instructeurs militaires.

Ces observations, nous semble-t-il, nous mettent en droit d'attribuer à la deuxième méthode, en ce qui concerne les résultats immédiatement tangibles, tels la précision et la correction des mouvements, de lui attribuer une efficacité comparable à celle de la première méthode, tout au moins lorsqu'elle est

appliquée à des sujets d'une race sensible à des stimulants d'ordre plus élevé que la crainte.

* * *

Mais est-ce là tout ce qu'il faut considérer ? Est-ce là le seul but de l'éducation militaire ? Peut-on être complètement satisfait de soldats dont toute la perfection consiste à exécuter avec correction tous les mouvements individuels, tous les mouvements d'ensemble, les maniements d'armes, à accomplir instantanément le demi-tour ordonné, à lancer le pied gauche simultanément, à s'immobiliser au coup de sifflet et à tendre bien raide la jambe pendant la marche ?

Tout cela fait un beau soldat de parade ; c'est certain. Mais ce n'est pas ici qu'il faut le démontrer, cela ne fait nullement un bon soldat du champ de bataille, un bon soldat — surtout — de la guerre moderne.

Un officier qui a conquis deux étoiles en campagne, depuis août 1914, me disait dernièrement, au cours d'une conversation sur le soldat du XX^e siècle :

— Pour moi, je préférerais un éclaireur, un scout bien instruit qu'un de ces soldats-automates. Le premier, s'il sait bien tirer, me rendra infiniment plus de services que le second.

Et il me le prouvait sans peine.

— A quoi me servirait, dites-moi, d'avoir aux tranchées des compagnies admirablement entraînées, le mieux entraînées du monde, à exécuter un pas de parade mécanique ? Où les ferais-je évoluer ? Pourquoi ? J'en ai vu, au cours de la guerre, j'en ai vu, là-bas, en face de moi, des bataillons qui s'avançaient vraiment très correctement, par quatre, dans un alignement parfait, d'un mouvement absolument mécanique. Je les admirais — à ce point de vue, s'entend, — et... je faisais exécuter des feux de salves qui couchaient sur le sol ces formations si régulières. Je vous dirai même qu'il m'a été donné d'en voir dont la formation restait, sur le terrain, parfaitement géométrique et l'alignement des cadavres étonnant. Si c'est là le résultat désiré par les instructeurs-manceuvriers, on peut les féliciter : ils l'ont souvent atteint.

Pour moi, ce n'est pas ce que je recherche. J'aime mieux des

soldats moins hypnotisés par la mécanique du geste, moins inquiets de la voix d'un sous-officier instructeur, des soldats dont l'individualité soit plus cultivée, des soldats obéissants, oui, très obéissants, comme les miens, mais obéissants par raison et par devoir, non par crainte ; et obéissants non comme des machines, mais capables, éventuellement, de comprendre un ordre avant de l'exécuter, afin de le mieux exécuter.

Vous comprenez que, dans la guerre d'aujourd'hui, tous les détails des mouvements à faire par les hommes ne peuvent être prévus depuis longtemps. Mes auxiliaires les plus précieux sont les soldats les plus intelligents, les plus capables d'initiative et non pas, je vous l'assure, les mécaniques les plus régulières. Je connais mes hommes. Et je sais d'expérience que ceux qui rendaient le mieux à l'exercice, à la parade, ne sont pas du tout ceux qui me servent le plus ici, que ce ne sont pas mes meilleurs patrouilleurs, que ce ne sont pas mes meilleurs tirailleurs, que ce ne sont même pas mes meilleurs « coureurs à l'assaut ».

La guerre, le champ de bataille, la tranchée demandent autre chose que de l'automatisme, qu'une volonté trop passive. Il y faut autre chose que des hommes trop rompus à faire demi-tour au moment précis où on le commande, à fléchir les jambes instantanément au coup de sifflet, et n'agissant guère que mus par l'ordre bref, attendu. Il y faut des êtres dont le cerveau soit capable de fonctionner, leur permette de comprendre une consigne compliquée et, parfois, de se plier aux circonstances, de réagir intelligemment lorsqu'ils sont mis en présence d'événements imprévus. Et ce n'est pas le « drill » à outrance qui peut développer ces soldats-là !

J'ai pu comparer souvent, dans l'action, le résultat des deux genres d'éducation militaire. Plus d'une fois j'ai trouvé dans les faits auxquels j'assistais en témoin la démonstration concrète de ces idées.

Un exemple entre cent : une mission un peu dangereuse, en face de l'ennemi, une passerelle à jeter sur un cours d'eau. Les hommes trop rompus à l'obéissance passive seront envoyés en groupe, sous le commandement d'un chef, sous-officier ou autre, et s'avanceront au pas, agiront au commandement et... se feront décimer. Il faudra envoyer escouades après escouades

avant de réussir à atteindre le but, si on l'atteint jamais. Et cela aura coûté dix fois, vingt fois plus cher en tués et blessés qu'il n'aurait fallu. S'agit-il de faire remplir cette mission par des soldats plus actifs, plus « individuels » ? Nous en prendrons le nombre voulu, sans plus ; nous leur expliquerons ce qu'ils ont à faire, les dangers qu'ils rencontreront et nous leur donnerons les directives à suivre, laissant à leur initiative le détail de l'action. Vous pouvez vous tenir assuré qu'ils accompliront leur travail avec le minimum de pertes et dans les délais les plus brefs possibles.

Ne croyez-vous pas que ce soit là un aspect de la question extrêmement important à considérer ?

J'estime, pour ma part que, dans maintes circonstances, des pertes énormes et tout à fait inutiles de vies humaines n'ont pas eu d'autre cause que celle-là.

* * *

Puisque nous venons de citer ce mot de « délai », pensons un instant à tout le temps perdu, dans l'éducation militaire, pour obtenir d'une classe nouvelle la passivité complète réclamée par les partisans du « drill »...

Que d'heures, que de jours passés à recommencer dix fois, cent fois les mêmes gestes, le même mouvement, la même marche avant de parvenir à l'automatisme rêvé ! Comme si l'on n'avait pas d'autre but à poursuivre ! Cependant le temps est précieux. La vie sociale réclame ces soldats, et c'est à grand-peine que l'on obtient des législateurs un minimum du maintien en activité, un minimum de présence effective sous les drapeaux. C'est ce temps si parcimonieusement mesuré, ce temps que toutes les autorités militaires trouvent trop court, c'est ce temps que l'on prodigue en exercices fastidieux propres tout au plus à dégoûter l'homme du service militaire, à lui faire prendre en horreur un devoir d'ordre élevé dont il devrait être fier et qu'il devrait accomplir avec joie.

N'est-il pas vrai qu'en s'adressant autrement à son cœur, à son intelligence on pourrait l'intéresser à son rôle, quel qu'il soit, dans la défense éventuelle de son pays ? Lui faire prendre à cœur son métier de soldat et hâter, par l'émulation et le bon

vouloir, son instruction et son éducation militaires ? Hélas ! quel temps perdu !...

* * *

Quant à l'obéissance en elle-même, considérée objectivement, en dehors de tous résultats, je crois qu'elle est plus grande, plus foncièrement solide, chez les soldats instruits et éduqués humainement que chez les soldats trop passifs, trop « mécaniques », habitués à n'agir que sous l'impulsion de la peur.

Laissant donc le point de vue intelligence, raisonnement et initiative, considérons un instant les choses du point de vue moral.

Inutile d'affirmer une fois de plus, n'est-ce pas ? que le moral joue un grand rôle à la guerre. Je crois bien qu'aucun capitaine ne préférera, en campagne, commander à cent cinquante pleutres que commander à cent hommes bien déterminés et enthousiastes.

Or, qu'arrive-t-il ? Le pauvre troupeau qui a trop marché, tourné, tendu la jambe, décomposé les mouvements et couru en cercle au coup de sifflet et sous les bourrades des sous-officiers, ce pauvre troupeau marchera bien lorsqu'il sera réuni, lorsqu'il sera sous la menace des punitions et des sévices.

Aussi l'on verra ce spectacle pénible de colonnes s'avancant sous les cris et les injures de ceux qui les poussent, sous les coups de sabre ou la menace du revolver des chefs, parfois même sous la menace plus brutale encore de mitrailleuses, de canons braqués sur eux ! Est-ce de l'obéissance ?

Ou bien on trouvera cette chose que l'on ne croirait pas si on ne l'avait vue, des servants attachés à leurs mitrailleuses, à leurs pièces et « obéissant » de la sorte à l'ordre donné de tenir sur placé. Obéissant... si l'on peut employer ce mot pour désigner semblable chose.

Quelle différence d'avec ces autres hommes acceptant un ordre auquel ils savent qu'ils doivent se plier scrupuleusement parce que leur conscience leur prescrit de le faire, parce que leur volonté de coopérer dans toute la mesure de leur force, de leur énergie à l'œuvre commune les oblige à s'y vouer corps et âme ! Parce qu'ils aiment leur pays, leur armée, leurs chefs.

Là se trouve l'obéissance, la vraie, solide, voulue, celle qui engendre tous les sacrifices, tous les héroïsmes.

* * *

Il est un dernier point de vue, plus général encore, d'où l'on peut envisager cette question de méthodes dans l'application de la discipline. C'est le point de vue philosophique. L'on ne doit pourtant pas oublier que la matière traitée est de la matière humaine. Ce sont des hommes, des hommes ayant un cerveau, un cœur, des nerfs, une conscience et une dignité propres, que l'on doit conduire, diriger, commander.

A-t-on moralement le droit de traiter ces êtres en purs mécanismes ? N'a-t-on pas le devoir de respecter en eux ces facultés, qu'ils possèdent en général, facultés nobles, qui font d'eux — pour des éducateurs humains et raisonnables — des êtres supérieurs aux autres êtres vivants ou inanimés ? Une nation, une société peut-elle admettre qu'une partie des hommes qui la composent soit traitée par une autre partie d'elle-même comme matière étrangère et malléable à l'infini ?

Mais il ne faut pas se laisser entraîner, en cette matière, à de trop fastidieux développements. Nous devons plutôt nous excuser d'avoir tant parlé de choses si connues. Il ne faut pas trop outrepasser le droit que l'on prend d'ennuyer son lecteur...

Lieut. E. v. E.,
de l'armée belge.

